

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025/NOV/80	OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT D'UTILISATION DU FSRIF 2024
<u>Date du conseil municipal</u> 13/11/2025	
<u>Date de la convocation</u> 06/11/2025	
<u>Date de l'affichage</u> 06/11/2025	

L'an deux mille vingt-cinq, le treize novembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le six novembre deux mille vingt-cinq.

Étaient présents :

Nolwenn LE BOUTER, Maire.

Philippe DUCQ, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Angélique RAPPAILLES, Fabrice HOULIER Maires-adjoints.

Armand DE MAIGRET, Jules NOUGA NOUGA, Valérie JACKY, Alban LANSELLE, Sylvie POIRIER, Frédéric BRUNOT, Suzanna MARTINET, Martial DISCH, Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Clotilde LAGOUTTE, Julien BOUDET, Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Serge HAMELIN pouvoir à Philippe DUCQ

Nathalie PIEUSSERGUES pouvoir à Edith LION

Luis-José TENTE MARQUES pouvoir à Fabrice HOULIER

Nimca CIGE pouvoir à Angélique RAPPAILLES

Mahmut GÜNER pouvoir à Alban LANSELLE

Anne-Laure DE BELLEVILLE pouvoir à Chantal REGNAULT-GALLOIS

Était excusée :

Stéphanie DEGAND

Était absent :

Thomas LECONTE

Angélique RAPPAILLES a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20251120-2025-NOV-80-DE
Date de télétransmission : 20/11/2025
Date de réception préfecture : 20/11/2025

DELIBERATION

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT D'UTILISATION DU FSRIF 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2351-16 instituant qu'un rapport sur l'utilisation du FSRIF doit être présenté en Conseil Municipal,

VU La loi N°91-429 du 13 mai 1991 instituant une Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et un Fonds de Solidarité entre les communes d'Ile-de-France (FSRIF),

VU la notification de la Préfecture de Seine-et-Marne du 17 juin 2024 portant attribution du FSRIF à hauteur de 845 711€ pour la commune de NANGIS,

VU l'avis de la commission de finances en date du 12 novembre 2025,

CONSIDÉRANT qu'un rapport portant sur l'utilisation des dotations de solidarité doit être présenté chaque année au conseil municipal,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

ARTICLE UNIQUE : Prend acte de la tenue de l'exposé d'utilisation du FSRIF au titre de l'exercice 2024 comme détaillé dans le tableau ci-dessous :

**UTILISATION DU FONDS DE SOLIDARITE DE LA REGION ILE DE FRANCE
EXERCICE 2024 NOTIFIE A 845 711€**

ACTION	MONTANTS en €	PART FSRIF		AUTRES FINANCEMENTS	
		en %	en €	en %	en €
ENFANCE ET PETITE ENFANCE					
Activités, achat de matériel et fournitures et restauration	460 539,21	30,00	138 161,76	70,00	322 377,45
JEUNESSE					
Chantiers jeunes et bourse permis de conduire	11 407,00	30,00	3 422,10	70,00	7 984,90
Activités, sorties, achat de matériel et fournitures	23 357,09	30,00	7 007,13	70,00	16 349,96
POLICE					
Equipement et fonctionnement du poste	18 904,75	30,00	5 671,42	70,00	13 233,33
ESPACES VERTS					
Campagne d'élagage des arbres malades ou dangereux	84 240,60	30,00	25 272,18	70,00	58 968,42
Fleurissement	12 115,18	30,00	3 634,55	70,00	8 480,63
Entretien des espaces verts	87 321,72	30,00	26 196,52	70,00	61 125,20
CULTURE ET EVENEMENTIELS					
Programme culturel et manifestations	141 493,56	30,00	42 448,07	70,00	99 045,49
CCAS					
Politique sociale	399 469,00	30,00	119 840,70	70,00	279 628,30
SPORTS ET CENTRE AQUATIQUE					
Activités sportives et activités du centre aquatique	1 116 303,72	30,00	334 891,12	70,00	781 412,60
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 355 151,83		706 445,55		1 648 606,28

Accusé de réception en préfecture
677217735271-2025112012025-NOV-80-DE
Date de télétransmission : 20/11/2025
Date de réception préfecture : 20/11/2025

ACTION	MONTANTS en €	PART FSRIF		AUTRES FINANCEMENTS	
		en %	en €	en %	en €
PATRIMOINE					
Travaux de réparation et de rénovation des bâtiments	117 634,31	30,00	35 290,29	70,00	82 344,02
VOIRIE					
Rénovation rues du 8 mai 45 et de la Bertauche	227 019,61	30,00	68 105,88	70,00	158 913,73
SERVICES URBAINS					
Achat d'un camion benne	30 291,72	30,00	9 087,52	70,00	21 204,20
ACHAT DE MATERIEL					
Matériel pour l'ensemble des services communaux	44 724,00	30,00	13 417,20	70,00	31 306,80
QUALITE DE VIE					
Réhabilitation du City Stade de la Mare aux Curées	44 215,20	30,00	13 264,56	70,00	30 950,64
TOTAL INVESTISSEMENT	463 884,84		139 165,45		324 719,39
MONTANT TOTAL	2 819 036,67		845 711,00		1 973 325,67

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Nolwenn LE BOUTER



Le secrétaire de séance

Angélique RAPPAILLES



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Télétransmission en Sous-Préfecture
le
Et de la transmission ou notification et
de la publication le

Le Maire,
Nolwenn LE BOUTER



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication, le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accès en ligne des documents
077-217703274-20251120-2025-NOV-80-DE
Date de télétransmission : 20/11/2025
Date de réception préfecture : 20/11/2025